



Compte rendu du Conseil municipal du Mercredi 26 Février 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 21 Février 2025, s'est réuni dans la salle polyvalente, le 26 Février 2025 à 20h30 sous la Présidence de Monsieur Denis LAFON, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs ARBEFEUILLE Elisabeth - BERDEIL Guillaume –DALOU Marie-Dominique - DELPECH Esméralda - DELRIEU Marie-Françoise – JUSTROBE Carole – LAFON Denis –MELET Dominique - MOURIES Jean-Pierre –THOB Fabien – ZOUAOUI Toufik –

Excusés:

- Madame MOREL Nadine donne procuration à Madame JUSTROBE Carole
- Monsieur ROUJA André donne procuration à Madame DELRIEU Marie-Françoise
- Monsieur MAZIERES Yoan
- Monsieur SICRE Daniel

11 membres présents à 20h30 sur 15 constituant le conseil, le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Secrétaire de séance : Madame DELPECH Esméralda

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 11 DÉCEMBRE 2024

Aucune observation n'est formulée.

Approbation du compte-rendu du 11 Décembre 2024

VOTE : POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

II – COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

- Abattage de deux arbres Chemin des Canonges qui étaient sur une parcelle en BND (Bien Non Délimité) et menaçaient de tomber. Travaux faits par l'entreprise Bernadou pour un montant de 200 euros.

III – DÉLIBÉRATIONS

- Délibération sur le bilan de l'artificialisation des sols

M. le Maire nous informe que, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience du 22 Août 2021, il a été fixé un objectif de « Zéro Artificialisation Nette » des sols à l'horizon 2050. Afin de remplir cet objectif, la loi a prévu une étape intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF) sur la période 2021-2031 par rapport à la période 2011-2021.

Pour assurer ce suivi de réduction de la consommation d'ENAF, il est demandé aux collectivités territoriales compétentes en matière d'urbanisme d'effectuer un suivi de la consommation d'ENAF au moins tous les 3 ans et ce à compter de la promulgation de la Loi Climat et Résilience du 22 Août 2021.

La commune du Vernet rentrant dans ce cadre et ayant un plan local d'urbanisme, elle est tenue de procéder à l'évaluation triennale de la consommation de l'ENAF.

Le bilan triennal présenté par M. le Maire a été édité sur la base de l'outil « Mon diagnostic artificialisation » pour la période 2011-2022.

Mise au vote :

Approbation du rapport triennal 2011-2022 relatif à l'artificialisation des sols sur le territoire de la commune

VOTE : POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

IV – QUESTIONS DIVERSES

► **Plan communal de sauvegarde** : La mise à jour du plan communal de sauvegarde a été faite. Le responsable du suivi du matériel à disposition en cas de crise (Mégaphone, talkie walkies, eau ...) est M. Lafon.

► **Demande subvention exceptionnelle** : M. Cubells, Président de l'Amicale du Camp du Vernet, a sollicité un rendez-vous auprès de M. le Maire pour demander un soutien financier pour la rénovation du cimetière du camp de concentration du Vernet. Il sera reçu le Mardi 11 Mars 2025 lors de la réunion hebdomadaire Maire/Adjoints.

► **Coupe de 4 bouleaux effectuée** par la CCPAP sur le chemin de Brustières. Les arbres ont été laissés sur place à disposition du propriétaire voisin.

► **Une déclaration d'intention d'aliéner (DIA)** a été reçue en mairie concernant la maison se trouvant à l'angle du Chemin des Tisserand et du Chemin St Bertrand qui est mise à la vente. Après accord avec le propriétaire, M. le Maire ne lui donnera l'autorisation que lorsqu'il aura mis en conformité ses clôtures.

► **Fissures de la maternelle** : Nous sommes toujours en attente du rapport de l'expert qui est venu début Janvier. Ce document déterminera le cahier des charges et la nature des travaux à effectuer.

► **Ruche pédagogique** : La ruche pédagogique qui était à côté de l'école maternelle a été récupérée par la CCPAP pour la donner à Montaut.

► **Changement copieur école** : Suite à la demande des enseignantes d'avoir une imprimante couleur, M. Mouriès a prospecté deux fournisseurs et la proposition de la Société VELA a été retenue :

- l'imprimante/photocopieur de la mairie qui à l'option couleur va être transférée à l'école. Ce contrat arrivera à son terme en septembre 2026.
- Nouveau photocopieur avec les mêmes fonctionnalités que le précédent pour la mairie.
L'ensemble des contrats représente un coût de 157 euros HT/ mois, actuellement c'est 156 euros HT/mois.

► **Sécurité informatique** : la Société VELA ayant élargi son champ de compétences aux systèmes de sécurité a fait un audit informatique sur les ordinateurs de la mairie. Le constat a été particulièrement négatif en ce qui concerne la messagerie, le système de sauvegarde et la gestion des mots de passe.

Une proposition nous a donc été faite avec un contrat qui sécuriserait la messagerie professionnelle, une double sauvegarde locale et sur serveur externe et un gestionnaire de mots de passe pour un montant total de 136 euros HT/mois.

Le montant paraissant élevé, M. Thob va contacter 2 autres sociétés pour établir 2 nouveaux devis.

► **Biodiversité des boisements humides** : Suite à la venue en Août 2024 de M. Giudicce du SYMAR et de M. Cayuela, chargé de mission de la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides et Gestion Conservatoire Milieux Humides constat a été fait que notre commune abrite un boisement humide marécageux relictuel en plaine d'Ariège qui possède une forte patrimonialité. Les habitats qui le constituent sont rares et ils abritent des stations uniques en Ariège d'espèces menacées de disparition.

Afin de nous accompagner dans la préservation de ce patrimoine naturel M. Giudicce et M. Cayuela viendront **le Vendredi 7 Mars à 14h** présenter les différents programmes qui sont : **la gestion du conservatoire, le programme Urbaflore et la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides**

Mme Arbefeuille propose d'associer à cette rencontre les personnes qui participent aux activités de l'espace loisirs Michel-Aimé Baudouy. Proposition validée.

► **Court-métrage en Occitan** : Dans le cadre des activités de l'espace loisirs Michel-Aimé Baudouy, un court-métrage en Occitan et sous-titré sera proposé au public le 11 Avril à 20 heures par l'association « La Télé Buissonnière » à la salle polyvalente.

Le coût, d'un montant de 230 euros, sera pris à charge par la commune sur le budget de la commission sociale.

► **Chemins de randonnée** : Suite à l'agression d'un chien sur une randonneuse entre le chemin de Clarac et le pont de Marcel les maires du Vernet et de Bonnac se sont rencontrés. Les chemins de randonnés sont néanmoins gérés par la CCPAP. Tous les chemins répertoriés ont des autorisations de passage par les propriétaires concernés. Cependant un locataire occupant un des terrains pour ses moutons va à l'encontre de l'autorisation donnée par le propriétaire car il a clôturé au mauvais endroit. Il lui est donc demandé de déplacer sa clôture.

► **Contrat agent technique** : Le contrat de M. Patrice LHERM qui arrivait à terme le 2 Mars a été renouvelé jusqu'au 31 Décembre 2025.

► **Centre éducatif fermé** : La visite ouverte au public est fixée au 5 Avril 2025. L'arrivée des encadrants est prévue le 12 Mai 2025. A partir du 16 juin 2025 les jeunes arriveront à raison de 2 par semaine pour atteindre un maximum de 12 fin juillet

► **Parcelles hameau de Taillade** : Mme Raynal propriétaire des parcelles au hameau de Taillade revient sur son refus et décide finalement de vendre ses biens, parcelle par parcelle. M. le Maire va reprendre contact avec les personnes concernées.

► **Graffeurs abribus** : Une rencontre avec les graffeurs pour les abribus est programmée pour le 19 Mars. Elle permettra de découvrir leurs propositions et de choisir les thèmes souhaités.

► **Boulodrome** : La fermeture partielle de l'ombrière étant en projet, nous avons reçu un devis et sommes en attente d'un autre.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22h20

Le Président de séance

La secrétaire de séance

D. LAFON

E. DELPECH